

# OFFRE D'EMPLOI



Château de Chantilly  
INSTITUT DE FRANCE

## OFFRE D'EMPLOI

Référence du site « place de l'emploi public » :

Date de rédaction de l'offre d'emploi : 16/04/2024

Poste : **Agent Technique Service Parcs et Jardins (H/F)**

Recruteur : **INSTITUT DE FRANCE**

Affectation : **DOMAINE DE CHANTILLY (OISE)**

Date limite de candidature : **17/05/2024**

Date de prise de poste souhaitée : **01/06/2024**

Domaine fonctionnel du poste : **Service des Parcs et Jardins**

Catégorie du poste : **B / C**

Localisation : **Domaine de Chantilly - Château de Chantilly 17, rue du Connétable 60500 Chantilly**

### A PROPOS DE L'INSTITUT DE FRANCE

Depuis 1795, l'Institut de France propose aux cinq académies (française, inscriptions et belles-lettres, sciences, beaux-arts, sciences morales et politiques) un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions. Il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques et de nombreuses demeures et collections (le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, la villa Kérylos...).

L'Institut de France et les cinq académies accueillent de nombreuses personnalités comme le Président de la République, des membres du gouvernement, des personnalités françaises, des chefs d'état et personnalités étrangères et enfin les membres de l'Institut pour leur séance hebdomadaire.

L'Institut de France reçoit également des libéralités (dons et legs) et dans ce cadre, abrite de nombreuses fondations et fondations-musées.

Pour de plus amples informations : <http://www.institutdefrance.fr/>

institutdefrance.fr



## A PROPOS DU CHÂTEAU DE CHANTILLY

Le domaine de Chantilly est situé dans l'Oise, au nord de Paris, à 30 min en train de la gare du Nord.

Il s'agit d'une des fondations abritées de l'Institut de France.

Par donation du 25 octobre 1886, le duc d'Aumale a confié le domaine de Chantilly à l'Institut de France. Le Domaine de Chantilly - Fondation d'Aumale, composé du château de Chantilly (château, musées, Grandes Écuries, parc et jardins, domaine immobilier et forestier), matérialise la donation faite par le duc d'Aumale à l'Institut de France : tous les biens, droits ou ressources sont gérés par l'Institut de France, personne morale de droit public à statut particulier.

En quelques phrases, le château de Chantilly, c'est :

- Le château et son mobilier d'époque, souvenirs intacts du duc d'Aumale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ;
- Le musée Condé : la 2<sup>e</sup> collection de peintures anciennes après le Louvre ;
- La prestigieuse collection de livres dont le célèbre manuscrit *Les Très Riches Heures du duc de Berry* ;
- Un parc de 115 hectares dont les parterres ont été dessinés par André Le Nôtre ;
- Un domaine forestier et immobilier de 7 800 hectares (dont 6 300 hectares de forêt) ;
- Les plus grandes écuries princières d'Europe qui abritent le seul musée vivant du Cheval aussi complet en France ;
- Des spectacles équestres poétiques adaptés à tous les publics ;
- Des événements toute l'année, dont les Journées des Plantes de Chantilly, la première exposition-vente de fleurs en Europe continentale.

Pour de plus amples informations : <https://chateaudechantilly.fr/>

## DESCRIPTION DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité du chancelier et par délégation de l'administratrice générale du domaine de Chantilly, **le/la Agent Technique (H/F)** relève de la responsabilité hiérarchique du responsable du service Parcs et Jardins. Il/elle procède à tous les travaux d'entretien, de maintenance et de création sur l'ensemble des Parcs et Jardins du Domaine dans le respect des sites, de la biodiversité et des besoins en lien avec le développement du Domaine dans le cadre du lègue du Duc d'Aumale.

### Missions principales :

- Tontes, débroussaillages, fauchages, éco pâturage, entretien des pelouses et prairies humides.
- Tailles des haies et arbustes, rosiers et vivaces selon floraison, désherbages des haies et massifs
- Entretien des allées, désherbages mécaniques des allées, reprise des nids de poules et des profils des allées.
- Engazonnements, plantations, bucheronnages, conduites d'engins en relation avec les taches.

### Compétences requises :

- Permis B ou EB
- CACES A et C
- Certiphyto est un plus
- Connaissances mécaniques en motocultures.

### Savoir-faire :

- Une expérience professionnelle dans le métier est la bienvenue.

### Savoir-être :

- Sérieux, courtoisie, responsable
- Respect des lieux et des milieux
- Respect des règles de sécurité et de sureté

### Formation et expérience nécessaires :

Diplômes/niveau :

CAP/BAC /BTS JEV OU GMNF

Pratique des applications informatiques :

- Appréciée

### Conditions particulières :

**Durée du contrat : de 3 à 6 mois remplacement agent**

**Si fonctionnaire** : contrat de détachement (garantie de la situation administrative, statutaire et financière).

**Si agent non titulaire** (contractuel) : contrat à durée déterminée de trois ans avec période d'essai de trois mois, renouvelable une fois pour la même durée.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Important : ne pas mettre en ligne votre candidature directement sur la plateforme du site « Choisir le service public ». Votre candidature ne sera pas examinée si elle est déposée sur la plateforme.

Adresser **au plus tard le 17/05/2024 minuit** le dossier de candidature à **Thierry Basset** responsable du service Parcs et Jardins par voie électronique à l'adresse suivante : [thierry.basset@chateaudeschantilly.fr](mailto:thierry.basset@chateaudeschantilly.fr)

Mettre en copie : [isabelle.daelemans@chateaudeschantilly.fr](mailto:isabelle.daelemans@chateaudeschantilly.fr)

Mentionner dans l'objet du message : VOTRE NOM\_CANDIDATURE / POSTE - CHANTILLY

Le dossier de candidature est composé des documents suivants (à transmettre en pièces jointes) :  
un CV ;

une lettre de motivation ;

le dernier diplôme obtenu (présenter l'original lors de l'entretien de recrutement) ;

le dernier compte rendu d'évaluation professionnel, le cas échéant.